

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception
25 Nov 2013

Dossier complet le
25 Nov 2013

N° d'enregistrement
F05213 P0040

1. Intitulé du projet

AMENAGEMENT DU SITE DE LA PIVERDIERE ET REALISATION DE LA MAISON DES PROJETS, COMMUNE
DE BOUCHEMAINE

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Société Publique Locale Angers Agglomération (SPL2A), mandataire
de la Commune de Bouchemaine

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Mr MARIA Jean-Charles

RCS / SIRET

5 2 8 8 1 0 3 9 3 0 0 0 1 7

Forme juridique

Société Anonyme (SA)

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
RUBRIQUE N° 33	Superficie du périmètre aménagé : 8,2 ha (< 10 ha) Surface plancher créée : 950 m ² (< 40 000 m ²)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet consiste en l'aménagement paysager d'une partie du site de la Piverdière, (constitué du plateau haut et de l'Espace Boisé Classé), et de la construction de la Maison des Projets, équipement public à vocation d'accueil de manifestations familiales, associatives et socioculturelles.

4.2 Objectifs du projet

le projet a plusieurs objectifs :

- redonner un caractère naturel remarquable au site de la Piverdière, fortement impacté par les activités horticoles antérieures,
- harmoniser les ambiances paysagères,
- restaurer les équilibres naturels,
- offrir à tous les publics la découverte des différentes ambiances du site,
- faire de la Piverdière un point d'étape du circuit touristique "Loire à Vélo",
- permettre son appropriation par les habitants de Bouchemaine, au travers de la réalisation de la Maison des Projets.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

La superficie totale du site de la Piverdière est de 15 ha.

Le périmètre concerné par le projet concerne le plateau haut et l'Espace Boisé Classé, pour une superficie totale de 8,2 ha.

Concernant l'aménagement paysager, il est prévu :

- Une façade plantée en bordure de la Route d'Angers,
- Une grande pelouse dégagée pouvant accueillir exceptionnellement, des manifestations de plein air,
- la réalisation de cheminements vers le Belvédère et la Maine,
- la réalisation d'un belvédère en surplomb de la falaise,

Concernant la Maison des Projets, celle-ci serait implantée en partie sud-ouest du plateau haut ; à l'entrée du parc et en retrait de la route d'Angers.

La Surface plancher totale prévue est de 950 m². La Maison des Projets comprendra :

- un pôle commun avec hall d'accueil, cafétéria, bureau, sanitaires, vestiaires,
- une salle des projets (usages multiples, capacité de 200 pl. convives/250 pl. spectacles,
- une salle d'activités, capacité de 100 personnes "position debout",
- des locaux logistiques (local de stockage, local déchets ...)
- des espaces extérieurs, attenants au bâtiment : parvis, terrasse, sanitaires publics.

Concernant le stationnement : il est prévu 60 places permanentes (revêtement type stabilisé) 80 places paysagées (sur terrain perméable pierre/herbe), 15 places pour les 2 roues et une zone de dépose pour les cars.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

le projet d'aménagement du site de la Piverdière permettra :

- de redonner un caractère naturel remarquable au site,
- de restaurer la continuité des paysages, de la campagne du Champ Bossé aux Berges de la Maine,
- de re-dynamiser la biodiversité existante, sans toucher à l'Espace Boisé Classé situé dans le périmètre du projet (Seules des interventions d'élagage et de mise en sécurité pourront être effectuées, dans le cadre de la gestion et l'entretien de cet EBC).

cf Projet de Plan de restauration et de gestion du site de la Piverdière, - Sylvavenir - novembre 2010

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis d'aménager portant à la fois sur l'aménagement du terrain et sur le projet de construction de la Maison des Projets (cf article L441-2 du Code de l'Urbanisme),
- Autorisation du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

- Permis d'aménager.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie globale du site de la Piverdière :	15 ha
Superficie du terrain d'assiette du présent projet :	8,2 ha
Surface plancher créée (Maison des Projets) :	950 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

La Piverdière
49080 Bouchemaine

Coordonnées géographiques¹

Long. +47° 26' 9" 74 Lat. -0° 36' 35" 04

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

- Friches horticoles des anciens Etablissement Camus (serres, tunnels, cultures à ciel ouvert)
- Espace Boisé Classé.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

POS valant PLU approuvé le 07 juillet 2005.

Zone concernée :

- N1 : Zone naturelle à vocation touristique ou de loisirs,
- Ne : Zone Naturelle pouvant accueillir certains équipements.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site de la Piverdière est situé pour partie en : - ZNIEFF de type 1 "Prairie et rocher de la Baumette" ³ cela concerne la prairie inondable, jouxtant le plateau bas du site, (hors périmètre du présent aménagement). ZNIEFF de type 2 "Basses vallées angevines" ; cela concerne les coteaux et la partie Est du plateau haut, (hors périmètre du présent aménagement).
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site de la Piverdière est situé pour partie (hors périmètre concerné par l'aménagement) : - dans la Zone Humide d'Importance Nationale "Loire (entre Vienne et Maine), - dans la Zone Humide d'Importance Internationale, convention Ramsar, "Basses vallées Angevines, Marais de basse Maine et de Saint-Aubin", A noter que le présent aménagement n'impacte pas la ZHIN
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	la commune de Bouchemaine est couverte par : - le PPRI Val de Louet, approuvé le 09 décembre 2002, - un PPRT (lié au dépôt pétrolier CCMP, établissement classé Seuil Haut au titre de la Directive SEVESO), arrêté préfectoral DIDD n° 2012068-0004 du 08 mars 2012. (A noter que le site n'est pas concerné par le PPRT).
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf : Étude de la qualité des sols, Site de la Piverdière, Ancien établissement Camus, septembre-décembre 2005, étude réalisée par le CETE APAVE Nord -Ouest, Service environnement. Résultats : deux anomalies signalées au niveau de plateau Nord-Est : - l'ancienne chaufferie (traces d'hydrocarbures liés au stockage d'essence - très faible teneur) - l'ancienne décharge (traces d'arsenic et de nickel - très faible teneur)
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- L'ensemble du site de la Piverdière est en site Inscrit. - Les coteaux, la partie Est du plateau haut et la prairie inondable sont en site Classé au titre de la Confluence Maine-Loire et Coteaux angevins. (voir cartographie)
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une partie du site de la Piverdière est situé en Zone Natura 2000 : il s'agit de la prairie inondable et l'aplomb de la falaise, secteur Nord Est du plateau Haut. Ces deux zones ne sont pas concernées par le présent projet. aucune intervention n'y est prévue. (voir plan masse du projet)
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site de la Piverdière fait partie de la zone tampon du périmètre inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, secteur "Val de Loire entre Sully sur Loire et Chalennes sur Loire". (voir cartographie)

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet d'aménagement paysager n'est pas déficitaire en matériaux. Par contre, les travaux envisagés et notamment le remodelage doux du terrain permettra de faire apparaître l'affleurement schisteux situé sur le plateau haut de la Piverdière, contribuant à la mise en valeur de la géologie du site.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A noter toutefois que le site pourrait accueillir à titre exceptionnel des manifestations extérieures, de type culturelle, source ponctuelle de bruit.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>A noter toutefois que le site pourrait accueillir à titre exceptionnel des manifestations extérieures, de type culturelle, source ponctuelle d'émissions lumineuses.</p>
<p>Pollutions</p>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Patrimoine / Cadre de vie / Population</p>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

NON car :

Au regard de son objectif de restauration et de mise en valeur d'un site naturel remarquable qui a souffert des activités horticoles antérieures, et par les réponses mesurées de l'aménagement proposé,

- Les équilibres naturels du site sont restaurés,
- la biodiversité est sauvegardée,
- les paysages sont mis en valeur,
- l'harmonie des ambiances paysagères est respectée,

répondant ainsi aux objectifs des différents classements du site de la Piverdière.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- rubrique 4.3.2 : Plan de restauration et de gestion du site de la Piverdière, Sylvavenir - Novembre 2010, - rubrique 5.1 : Extrait du Plu de Bouchemaine, zone N. - rubrique 5.2 : Etat des lieux des Protections existantes - rubrique 5.2 : Étude de la qualité des sols, site de la Piverdière, ancien établissement Camus, Septembre - décembre 2005, CETE APAVE. - rubrique 5.2 : <ul style="list-style-type: none">° cartographie PPRI VAL DE LOUET (source DREAL)° cartographie PPRT CCMP BOUCHEMAINE (source DREAL)° Cartographie des milieux naturels en Pays de Loire, Commune de Bouchemaine, Zone de la Piverdière (source DREAL)° cartographie des zones sismiques, département du Maine et Loire, Commune de Bouchemaine (source DREAL)° cartographie des sites inscrits, sites classés, département du Maine et Loire, Commune de Bouchemaine, secteur de la Piverdière (source DREAL).

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à ANGERS le, 15 mars 2013

Signature

Mr Jean Charles Maria,
Directeur Général de la SPL2A (Société Publique Locale Angers Agglomération),
Agissant au nom et pour le compte de la Commune de Bouchemaine, en qualité de Maître d'Ouvrage Mandaté.

